

à l'Azerbaïdjan et l'expansion de sa présence militaire dans ce pays, la Turquie compromet les efforts de paix et de stabilité dans la région, ainsi que les efforts consentis à cette fin par les Coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE. La Turquie menace directement l'Arménie et affiche une attitude militaire agressive en organisant des exercices militaires conjoints provocateurs avec l'Azerbaïdjan dans le voisinage immédiat de l'Arménie et du Haut-Karabakh. La Turquie fonde sa politique dans notre région sur des traditions de parenté, l'exploitation des conflits, la justification du génocide arménien et l'impunité de ce crime. La Turquie représente une menace pour la sécurité de l'Arménie et de la région. Dans ce contexte, l'Arménie continuera de prendre une part active aux efforts régionaux et internationaux visant à maintenir la paix et la sécurité par le dialogue et la coopération.

Excellences,

Malgré les défis auxquels nous sommes confrontés cette année, l'Arménie continue de collaborer aux opérations internationales de préservation de la paix et de la sécurité internationales. Les soldats de la paix arméniens servant au Liban, au Mali, au Kosovo et en Afghanistan contribuent à la sécurité et à la stabilité dans ces pays. Nous sommes prêts à élargir notre participation aux opérations de maintien de la paix menées sous les auspices de l'ONU.

Mesdames et Messieurs

L'Arménie accorde la priorité à la mise en œuvre effective du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le 10 juillet 2020, l'Arménie a présenté son deuxième examen national volontaire des objectifs de développement durable. Le thème du Forum politique de haut niveau de cette année, à savoir «Action accélérée et solutions transformatrices», reflète parfaitement les priorités et les politiques nationales de l'Arménie des deux dernières années, depuis la Révolution de velours non violente de 2018.

Fort du mandat populaire, notre gouvernement est très déterminé à faire avancer des réformes ambitieuses, visant à construire une société démocratique compétitive et inclusive dotée d'institutions fortes. Le programme de réforme englobe tous les domaines de la vie publique et met l'accent sur les droits de l'homme, l'état de droit, la lutte contre la corruption, l'indépendance du système judiciaire et l'amélioration de l'administration publique. Nous poursuivons un développement économique et social à grande échelle, et nous nous appuyons sur des normes élevées en matière de technologie, d'environnement et d'éducation. Cette semaine, mon gouvernement a lancé la Stratégie de transformation de l'Arménie à l'horizon 2050, avec 16 méga-objectifs, reposant sur une vision audacieuse de la modernité et du progrès.

Mesdames et Messieurs,

À l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, nous sommes contraints de reconnaître les nombreux obstacles actuels à la dignité humaine et au respect des droits de l'homme. En tant que membre du Conseil des droits de l'homme, l'Arménie continuera de contribuer fortement à la coopération internationale aux fins de la protection et de la promotion de tous les droits de l'homme.

Tant dans sa politique intérieure que dans son programme de politique étrangère, l'Arménie insiste sur l'importance de promouvoir l'égalité des droits et la participation active des femmes et des jeunes à la vie politique et publique.

La protection des droits des femmes dans les zones de conflit et leur participation à toutes les étapes du règlement des différends sont essentielles. L'application des dispositions de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU figure parmi les priorités importantes de notre gouvernement.

La prévention des génocides est une priorité permanente pour l'Arménie. En tant que nation ayant enduré les horreurs du génocide, nous avons la responsabilité morale devant l'humanité de préserver la mémoire des victimes de génocides et de contribuer aux efforts de la communauté internationale visant à prévenir la répétition de crimes horribles. Nous apprécions également le soutien international exprimé fermement au Conseil des droits de l'homme s'agissant des efforts que l'Arménie fournit pour faire avancer un programme international de prévention efficace.

L'Arménie fait la promotion de cadres de dialogue inclusif entre les gouvernements, les parlements, les organisations internationales, les universités et la société civile sur le programme de prévention du génocide. Le Forum mondial contre le crime de génocide, qui s'est tenu en Arménie, est devenu l'une de ces cadres de dialogue réguliers.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est l'occasion idéale de réaffirmer la force de ses trois piliers interconnectés que sont la paix, le développement et les droits de l'homme. Les conflits en cours, la persistance du radicalisme et de l'intolérance, les défis transnationaux et mondiaux révèlent sans cesse nos vulnérabilités collectives et notre interdépendance. Comme toujours, il nous faut un multilatéralisme efficace et, par conséquent, une Organisation forte et réformée pour un avenir meilleur, et la paix et la sécurité pour les générations à venir.

Je vous remercie !

Annexe XIII**Allocution de M. Imran Khan, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan**

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général Guterres, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je suis honoré de prendre de nouveau la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je félicite S. E. M. Volkan Bozkir pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session.

Nous nous félicitons également de la compétence avec laquelle le Président sortant, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, a dirigé les travaux, en particulier pendant la crise de la COVID-19.

Nous saluons le leadership du Secrétaire général António Guterres en cette période troublée.

Monsieur le Président,

Depuis que mon gouvernement est entré en fonction, notre effort constant a été de transformer fondamentalement le Pakistan.

Nous envisageons que le « Naya Pakistan » soit modelé sur les principes de l'État de Médine, établi par notre Saint Prophète (Que la paix soit sur lui).

Une société juste et humaine où toutes les politiques du Gouvernement visent à sortir nos citoyens de la pauvreté et à instaurer une distribution juste et équitable.

Pour atteindre cet objectif, nous avons besoin de paix et de stabilité. Par conséquent, notre politique étrangère vise à vivre en paix avec nos voisins et à régler les différends par le dialogue.

Monsieur le Président,

Le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est une étape extrêmement importante, car il s'agit de la seule instance au monde qui peut nous aider à atteindre l'objectif de paix et de stabilité dans notre région. C'est également le moment pour nous de nous demander si, en tant que Nations Unies, nous avons été capables de réaliser la promesse que nous avons collectivement faite à nos peuples.

Aujourd'hui, les fondements de l'« ordre mondial » – le non-recours unilatéral à la menace ou à l'emploi de la force, l'autodétermination des peuples, l'égalité souveraine et l'intégrité territoriale des États, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, la coopération internationale – sont systématiquement érodés.

Les accords internationaux sont bafoués et ignorés.

La reprise des rivalités entre grandes puissances conduit à une nouvelle course aux armements.

Les conflits prolifèrent et s'intensifient.

L'occupation militaire et les annexions illégales suppriment le droit des êtres humains à l'autodétermination.

Selon l'éminent professeur Noam Chomsky, l'humanité est encore plus menacée qu'elle ne l'était avant les Première et Deuxième Guerres mondiales au siècle dernier en raison de la menace accrue de guerre nucléaire, des changements climatiques et, malheureusement, de la montée des régimes autoritaires. Nous devons nous unir pour prévenir une telle catastrophe.

Nous pensons que la coopération doit être la locomotive des relations internationales, conformément aux principes du droit international, et non le conflit et la force.

Nous devons tous réaffirmer avec force notre soutien au multilatéralisme.

Monsieur le Président,

La pandémie de COVID-19 illustre l'unité de l'humanité. Dans le monde interconnecté qui est le nôtre, personne n'est en sécurité si tout le monde n'est pas en sécurité.

Le confinement auquel on a eu recours dans le cadre de la lutte contre la pandémie a déclenché la pire récession depuis la Grande Dépression du siècle dernier. Les pays les plus pauvres et les pauvres de tous les pays sont les plus durement touchés.

Au Pakistan, nous avons très vite compris que si nous imposions un confinement strict, semblable à celui que plusieurs pays riches ont imposé, plus de personnes mourraient de faim qu'à cause du virus.

Par conséquent, nous avons adopté une politique de « confinement intelligent ». Tout en mettant l'accent sur les zones à forte incidence du virus, nous avons immédiatement ouvert notre secteur agricole et ensuite le secteur de la construction, qui était le plus grand employeur.

Dans le même temps, et ce malgré les contraintes financières, mon gouvernement a déboursé un montant record de 8 milliards de dollars destinés à nos services de santé, en plus de soutenir les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables avec des paiements directs en espèces grâce au programme Ehsaas et à des subventions aux petites entreprises.

Même si notre « confinement intelligent » a été fortement critiqué au début, par la grâce d'Allah le Tout-Puissant, nous avons réussi à contrôler le virus et à stabiliser notre économie, mais surtout, nous avons pu protéger la frange la plus pauvre de la société contre les pires conséquences de ce confinement.

Aujourd'hui, la réponse du Pakistan est citée parmi les réussites en matière de contrôle de la pandémie et de riposte à celle-ci. Cependant, comme aucun pays aujourd'hui, nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge.

Monsieur le Président,

Il était évident dès le départ que les pays en développement auraient besoin d'une marge de manœuvre budgétaire pour répondre à la crise de la COVID et s'en remettre.

L'allègement de la dette est l'un des meilleurs moyens de créer cette marge de manœuvre budgétaire pour les pays en développement. C'est pourquoi, au début du mois d'avril, j'ai lancé un appel en faveur d'une « Initiative mondiale sur l'allègement de la dette ».

Nous apprécions l'initiative officielle de suspension de la dette du G20 et le financement d'urgence et rapide offert par le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et les institutions des Nations Unies.

Mais, cela ne suffit pas.

Le FMI a estimé que les pays en développement auront besoin de plus de 2 500 milliards de dollars pour répondre à la crise et s'en remettre.

La suspension officielle de la dette devra être prolongée et étendue.

Des mesures supplémentaires d'allègement de la dette seront également nécessaires.

Les banques de développement multilatérales doivent garantir des flux financiers suffisants.

Les pays riches ont généré plus de 10 000 milliards de dollars pour financer leur propre riposte et leur propre redressement. Ils doivent soutenir la création d'au moins 500 milliards de dollars en nouveaux droits de tirage spéciaux pour le monde en développement.

Monsieur le Président,

Dans mon allocution devant l'Assemblée générale l'année dernière, j'avais rappelé les énormes dégâts causés par les flux financiers illicites des pays en développement vers les pays riches et les paradis fiscaux offshore. Ils causent l'appauvrissement des pays en développement. Des fonds qui peuvent être utilisés pour le développement humain sont détournés par des élites corrompues, et la perte de devises étrangères entraîne une dépréciation de la monnaie qui, à son tour, conduit à l'inflation et à la pauvreté.

La quête visant à récupérer ces ressources volées est presque impossible, étant donné la lourdeur des procédures. De plus, les puissants auteurs de blanchiment d'argent ont accès aux meilleurs avocats. Et malheureusement, parce qu'ils en sont les bénéficiaires, il y a un manque de volonté politique de la part des pays riches de freiner cette activité criminelle.

Monsieur le Président,

Si l'on ne s'attaque pas à ce phénomène, il continuera d'accentuer l'inégalité entre les nations riches et les nations pauvres et finira par déclencher une crise mondiale bien plus grave que celle que représente actuellement la question des migrations.

Les États riches ne peuvent pas prétendre défendre les droits de l'homme et la justice alors qu'ils offrent un sanctuaire aux personnes qui se livrent au blanchiment d'argent et aux fruits de leur spoliation et qu'ils les protègent.

Il existe des régimes solides de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. J'invite l'Assemblée à prendre la tête des efforts visant à mettre en place un cadre mondial pour endiguer les flux financiers illicites et assurer le rapatriement rapide des richesses volées.

Il est important de comprendre que le volume d'aide qui va des pays riches vers le monde en développement est minuscule comparé aux sorties massives effectuées par nos élites corrompues.

Monsieur le Président,

Cette année, je dois à nouveau rappeler la menace qui pèse sur l'humanité en raison des changements climatiques. Des incendies sans précédent observés en Australie, en Sibérie, en Californie et au Brésil, des inondations sans précédent dans diverses régions du monde et des températures record même dans le cercle arctique. Tout cela doit nous inquiéter pour les générations futures.

Les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris doivent être respectés, en particulier celui de mobiliser 100 milliards de dollars par an pour financer la lutte contre les changements climatiques.

La contribution du Pakistan aux émissions de carbone est minime, mais ce pays est l'un des plus touchés par les changements climatiques. Nous avons décidé de montrer l'exemple, car nous considérons que la lutte contre les changements climatiques est une responsabilité universelle.

Nous avons lancé un programme extrêmement ambitieux visant à planter 10 milliards d'arbres au cours des trois prochaines années afin de contribuer à l'atténuation des effets des changements climatiques.

Monsieur le Président,

La pandémie était l'occasion de rassembler l'humanité.

Malheureusement, elle a plutôt attisé le nationalisme, accru les tensions mondiales et provoqué la haine raciale et religieuse et la violence contre les minorités vulnérables à plusieurs endroits.

Ces tendances ont également accentué l'« islamophobie ».

Les musulmans continuent d'être pris pour cible en toute impunité dans de nombreux pays. Nos sanctuaires sont détruits, notre Prophète (Que la paix soit sur lui) est insulté, le Saint Coran est brûlé, et tout cela au nom de la liberté d'expression.

Les incidents survenus en Europe, notamment la nouvelle publication des dessins blasphématoires par *Charlie Hebdo*, en sont des exemples récents.

Nous rappelons que les provocations délibérées et l'incitation à la haine et à la violence doivent être universellement interdites.

L'Assemblée doit proclamer une « Journée internationale de lutte contre l'islamophobie » et mettre en place une coalition résiliente pour combattre ce fléau – un fléau qui divise l'humanité.

Monsieur le Président,

Le seul pays au monde aujourd'hui où l'État parraine l'islamophobie, c'est l'Inde. En cause, l'idéologie du RSS qui malheureusement régit l'Inde aujourd'hui.

Cette idéologie extrémiste a été créée dans les années 20. Les pères fondateurs du RSS se sont inspirés des nazis et ont adopté les concepts de pureté et de suprématie raciales. Alors que la haine des nazis était dirigée contre les Juifs, le RSS dirige la leur vers les musulmans et, dans une moindre mesure, vers les chrétiens.

Ils pensent que l'Inde est réservée aux hindous et que les autres ne sont pas des citoyens égaux. La laïcité de Gandhi et de Nehru a été remplacée par le rêve de créer une *rashtra* hindoue – une nation hindoue – en soumettant, voire en supprimant les 200 millions de musulmans et autres minorités de l'Inde.

En 1992, le RSS a détruit la mosquée de Babri ; en 2002, quelque 2 000 musulmans ont été massacrés dans le Gujarat, sous la surveillance du Ministre en chef Modi ; et en 2007, plus de 50 musulmans ont été brûlés vifs par des pyromanes du RSS à bord du train express Samjhota.

À Assam, environ 2 millions de musulmans risquent d'être arbitrairement déchés de leur nationalité par l'adoption de lois discriminatoires. Selon certaines informations, de grands camps de concentration seraient pleins de citoyens indiens musulmans.

Les musulmans ont été vilipendés, persécutés et blâmés à tort d'avoir propagé le coronavirus. Ils se sont vu refuser des soins médicaux à de nombreuses reprises, leurs entreprises ont été boycottées.

Les « milices gardiennes des vaches sacrées » attaquent et tuent les musulmans en toute impunité. En février dernier, des musulmans ont été victimes d'assassinats ciblés, avec la complicité de la police à New Delhi.

Dans le passé, les enregistrements de masse ont souvent été un précurseur de génocide, comme les lois de Nuremberg en Allemagne en 1935, puis en 1982 au Myanmar.

L'idéologie de l'Hindutva a pour but de marginaliser près de 300 millions d'êtres humains – musulmans, chrétiens et sikhs. C'est un phénomène sans précédent dans l'histoire et qui n'est pas de bon augure pour l'avenir de l'Inde, car nous savons tous que la marginalisation des êtres humains conduit à la radicalisation.

Monsieur le Président,

Depuis plus de 72 ans, l'Inde occupe illégalement le Jammu-et-Cachemire contre la volonté du peuple cachemirien, et en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité et même de ses propres engagements.

Le 5 août de l'année dernière, l'Inde a illégalement et unilatéralement cherché à modifier le statut des territoires occupés et a déployé des troupes supplémentaires, portant le nombre total de soldats à 900 000, afin d'imposer un siège militaire à 8 millions de Cachemiriens. Tous les dirigeants politiques cachemiriens ont été incarcérés ; environ 13 000 jeunes cachemiriens ont été enlevés et des milliers d'autres torturés ; un couvre-feu total a été imposé, accompagné d'une coupure totale des communications.

Les forces d'occupation indiennes ont utilisé la force brute, y compris des fusils à plomb, contre des manifestants pacifiques ; elles ont infligé des châtiments collectifs, notamment la destruction de quartiers entiers, et ont assassiné extrajudiciairement des centaines de jeunes cachemiriens innocents lors de fausses « rencontres », refusant même de remettre leurs corps pour qu'ils soient enterrés. Les médias cachemiriens, et ceux qui osent élever la voix, sont systématiquement harcelés et intimidés par le recours à des lois draconiennes.

Tout cela est bien documenté dans les rapports du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, les communications des rapporteurs spéciaux du Conseil des droits de l'homme, les déclarations des organisations des droits de l'homme et de la société civile.

La communauté internationale doit enquêter sur ces graves violations et engager des poursuites contre le personnel civil et militaire indien impliqué dans le terrorisme d'État et les crimes graves contre l'humanité, qui sont perpétrés en toute impunité.

Monsieur le Président,

L'objectif de cette campagne brutale est d'imposer ce que le régime RSS-BJP a lui-même baptisé la « Solution finale » pour le Jammu-et-Cachemire. À cette fin, le siège militaire est suivi de mesures visant à modifier la structure démographique du territoire occupé. Il s'agit d'une tentative visant à effacer l'identité distincte du Cachemire afin d'influencer les résultats d'un plébiscite envisagé dans les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Cette action enfreint la Charte des Nations Unies, les résolutions du Conseil et le droit international, en particulier la quatrième Convention de Genève. Modifier la structure démographique d'un territoire occupé est un crime de guerre.

Monsieur le Président,

Le brave peuple cachemirien ne se soumettra jamais à l'occupation et à l'oppression de l'Inde. Leur lutte est locale. Ils se battent pour une cause juste et, génération après génération, ils sacrifient leur vie pour mettre fin à l'occupation indienne.

Le Gouvernement et le peuple pakistanais s'engagent à soutenir leurs frères et sœurs cachemiriens dans leur lutte légitime pour l'autodétermination.

Monsieur le Président,

Afin de détourner l'attention de ses actes illégaux et des atrocités perpétrées dans le Jammu-et-Cachemire occupé par elle, l'Inde joue un jeu dangereux en renforçant sa présence militaire contre le Pakistan dans un environnement stratégique nucléarisé.

Malgré les provocations constantes de l'Inde et ses violations du cessez-le-feu le long de la ligne de contrôle et de la ligne de démarcation provisoire qui ciblent des civils innocents, le Pakistan fait preuve d'un maximum de retenue. Nous informons régulièrement la communauté internationale du risque d'une opération sous « faux drapeau » et d'une autre mésaventure mal inspirée de l'Inde.

Monsieur le Président, mes parents sont nés dans l'Inde coloniale et je fais partie de la première génération à grandir dans un Pakistan indépendant. Je tiens à préciser que toute tentative d'agression du Gouvernement indien totalitaire fasciste dirigé par le RSS contre le Pakistan sera contrée par une nation qui se battra jusqu'au bout pour sa liberté.

Monsieur le Président,

Il n'y aura pas de paix et de stabilité durables en Asie du Sud tant que le conflit du Jammu-et-Cachemire ne sera pas réglé sur la base de la légitimité internationale. Le Cachemire a été décrit à juste titre comme une « zone de tension nucléaire ».

Le Conseil de sécurité doit prévenir un conflit désastreux et assurer la mise en œuvre de ses propres résolutions comme il l'a fait dans le cas du Timor oriental. L'année dernière, le Conseil a examiné la situation au Jammu-et-Cachemire à trois reprises. Il doit prendre les mesures exécutoires appropriées. Il doit également prendre des mesures pour protéger les Cachemiriens d'un génocide imminent planifié par l'Inde.

Le Pakistan a toujours préconisé une solution pacifique. À cette fin, l'Inde doit annuler les mesures qu'elle a instituées depuis le 5 août 2019, mettre fin à son siège militaire et aux autres violations flagrantes des droits de l'homme, et accepter de régler le différend du Jammu-et-Cachemire conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et aux souhaits du peuple cachemirien.

Monsieur le Président,

Le désir de paix du Pakistan pour notre région est également attesté par les efforts que nous fournissons pour promouvoir une solution politique en Afghanistan.

Ces deux dernières décennies, j'ai toujours affirmé qu'il n'y avait pas de solution militaire au conflit qui dure depuis des décennies en Afghanistan. La seule façon de progresser était et est un règlement politique qui associe tous les acteurs politiques afghans.

Le Pakistan a pleinement facilité le processus qui a abouti à l'accord de paix entre les États-Unis et les Taliban le 29 février 2020.

Le Pakistan est profondément satisfait de s'être acquitté de sa responsabilité.

Les dirigeants afghans doivent maintenant saisir cette occasion historique pour parvenir à la réconciliation et rétablir la paix dans leur pays déchiré par la guerre. Dans le cadre des négociations intra-afghanes qui ont commencé le 12 septembre, ils doivent négocier une solution politique globale et inclusive. Ce processus doit être mené et contrôlé par par les Afghans, sans aucune ingérence ou influence extérieure.

Le retour rapide des réfugiés afghans doit faire partie de la solution politique. Après presque deux décennies de guerre, il est impératif de ne pas permettre à des « fauteurs de troubles » – à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afghanistan – de compromettre le processus de paix.

La paix et la stabilité en Afghanistan ouvriront de nouvelles possibilités de développement et des liaisons régionales, et de nouvelles perspectives de coopération pourraient s'ouvrir avec l'Asie centrale et au-delà.

Monsieur le Président,

La Palestine reste une « plaie purulente ». Une solution juste et viable est indispensable pour le Moyen-Orient et pour le monde. Les annexions illégales du territoire palestinien, la construction de colonies illégales et l'imposition de conditions de vie inhumaines au peuple palestinien, en particulier à Gaza, ne peuvent apporter la paix à une région troublée.

Le Pakistan continue de soutenir la solution de deux États – conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU, selon les paramètres convenus au niveau international, les frontières d'avant 1967 et avec Al-Qods al-Charif comme capitale d'un État palestinien uni, d'un seul tenant et indépendant.

Monsieur le Président,

L'ONU reste le meilleur moyen légitime d'agir ensemble – pour gérer les conflits internationaux, favoriser la paix et la sécurité, promouvoir un développement équitable et s'attaquer aux problèmes mondiaux.

J'invite le Secrétaire général à prendre les devants en ce qui concerne la prévention des conflits mondiaux.

Il doit convoquer des réunions au sommet pour se pencher sur les foyers de tension régionaux et régler les différends en suspens.

L'ONU doit pouvoir s'adapter totalement aux défis de notre époque. Une réforme globale de l'ONU, y compris du Conseil de sécurité, est essentielle pour promouvoir plus de démocratie, de responsabilité, de transparence et d'efficacité.

Le Pakistan continuera de participer activement à ce processus et s'emploiera, avec d'autres États Membres, à construire un monde où les conflits sont proscrits et où une prospérité équitable pour tous est recherchée dans des conditions de paix et de sécurité.

Je vous remercie.

Annexe XIV**Allocution du Cheik Sabah Khaled Al-Hamad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït**

[Original : arabe]

Au nom d'Allah, le Plus Clément Miséricordieux, le Plus Miséricordieux

S. E. M. Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,

S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU,

Leurs Altesses, Excellences, Chefs de délégation, Mesdames et Messieurs,

Assalamu Alaikum Warahmatullahi Wabarakatuh.

Tout d'abord, Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de vous féliciter, Excellence, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session, et d'exprimer notre soutien total dans toute démarche susceptible de faciliter votre travail et l'exécution complète des responsabilités qui reposent sur vos épaules.

Je souhaite également saisir cette occasion pour exprimer nos sincères remerciements pour les efforts remarquables, la grande compétence et le professionnalisme de votre prédécesseur, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, durant sa présidence de la session précédente.

Monsieur le Président,

La soixante-quinzième session se tient à une époque fascinante et unique en son genre, pleine de dangers, qui bouleversent régulièrement tous les aspects de la vie moderne, traversant les frontières sans restriction, faisant retentir le glas de la maladie et de la mort, sans respecter les frontières géographiques, ignorant les divers déterminants ethniques, politiques et sociaux qui ont été conçus et façonnés par les expériences historiques de l'humanité.

Les souffrances que la COVID-19 a infligées à la vie humaine s'accompagnent des malheurs de celles et ceux qui ont perdu des êtres chers et qui ont élevé leur voix dans la prière pour que les affligés soient épargnés. C'est pourquoi nous exprimons notre plus profonde sympathie et nos plus sincères condoléances aux peuples et aux pays du monde entier pour cette grande perte. Nous prions le Tout-Puissant, qui a fait l'éloge de la patience dans l'épreuve et le malheur, que Sa miséricorde consacre les âmes des défunts, accélère le rétablissement des personnes infectées et soulage l'humanité de cette calamité.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'impact sévère de la pandémie sur divers domaines et aspects fondamentaux et essentiels de la vie quotidienne est alarmant, elle a ainsi entraîné une augmentation terrifiante du nombre de victimes, environ 960 000 décès et plus de 30 millions de cas enregistrés, en plus de la plus grave récession enregistrée dans le monde depuis les lendemains de la Deuxième Guerre mondiale, qui s'est accompagnée de l'effondrement des revenus le plus large depuis 1870, et du risque accru de voir plus de 100 millions de personnes plonger dans la pauvreté la plus abjecte ; tout ceci prouve au monde qu'il importe de renforcer les systèmes économiques, sanitaires, sociaux et environnementaux en place, dans la manière dont le caractère indispensable de l'action multilatérale a été mis à l'épreuve ; viabilité et continuité ou arrêt et stagnation.

À cet égard, nous nous félicitons vivement des rôles extraordinaires et importants que joue l'ONU et son Secrétaire général, M. António Guterres, en mobilisant tous les moyens et toutes les mesures pour faire face à cette pandémie grâce à une action accélérée visant à fournir des vaccins, des outils de diagnostic et des traitements à tous partout, une attention particulière et une priorité absolue étant accordées aux groupes les plus touchés et les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées. Les pays et les sociétés qui subissent des crises humanitaires et des crises de réfugiés suite à des conflits armés, ne sont pas oubliés par cette Organisation historique, qui a demandé à son Secrétaire général de faire taire les armes et les canons. Le 23 mars 2020, il a lancé un appel à un cessez-le-feu dans le monde entier, le décrivant comme une occasion opportune de surmonter les causes de conflit, et de faire place à des efforts constants pour arrêter le fléau de la guerre et resserrer les rangs afin de mener la bataille mondiale contre cette pandémie, tout en mettant l'accent sur le relèvement après ses effets destructeurs, sur les étapes qui permettront de se relever de ses retombées dévastatrices et sur l'édification d'un monde plus égalitaire grâce auquel l'adéquation tant recherchée entre éducation et emploi sera réalisée. Le développement durable, la protection sociale fondée sur l'amélioration des systèmes de santé complets, le renforcement du rôle des femmes et l'égalité des sexes en matière de droits et de possibilités, tous ces éléments conduisent à la réalisation des principaux objectifs pour lesquels l'ONU a été fondée, à savoir maintenir la paix et la sécurité internationales et préserver les générations futures du fléau de la guerre.

Monsieur le Président,

Le monde continue de souffrir pour faire face aux répercussions de la COVID-19, et d'attendre avec anxiété une solution appelée de tous nos vœux, qu'il s'agisse d'un vaccin certifié ou d'un traitement approuvé, qui permettrait de sortir le monde de cette crise internationale et d'arrêter cette vague de détérioration, de redonner espoir aux populations grâce à la reprise de leur mode de vie habituel et de dissiper les sentiments de panique et d'inquiétude qui les ont tourmentés en début d'année. Tout cela donne à réfléchir sur l'état de nombreuses régions du monde : cette pandémie a contribué à amplifier la portée des crises existantes et a accru les défis qui pèsent sur leurs peuples, notamment dans la région arabe et au Moyen-Orient qui sont malheureusement les plus touchées ; en dépit du fait que, sur le papier, il existe des solutions et des méthodes thérapeutiques dûment détaillées, comme en atteste l'abondance de références internationales que sont les résolutions et les décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Toutefois, le défi de longue date inhérent à l'application et à l'examen sérieux des dispositions de ces documents reste un obstacle insurmontable pour aller de l'avant et réaliser les progrès souhaités.

L'État du Koweït, qui s'acquitte de ses responsabilités en soutenant les efforts fournis par la communauté internationale pour lutter contre cette pandémie, a contribué à hauteur de 290 millions de dollars, soulignant son engagement à coopérer pour soutenir les efforts internationaux visant à accélérer le processus de fabrication du vaccin et à le rendre disponible de manière équitable dans les pays qui en ont le plus besoin. En outre, il a annoncé qu'il était prêt à accueillir les cas critiques du personnel des Nations Unies infecté par la COVID-19 dans l'exercice de leurs fonctions sur le terrain en Asie centrale et occidentale, afin qu'ils reçoivent des soins médicaux dans les hôpitaux koweïtiens.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

La cause palestinienne occupe toujours une place historique et centrale dans les mondes arabe et islamique. Nous rappelons notre position ferme et fondée sur les principes qui consiste à soutenir les choix du peuple palestinien pour obtenir ses droits

légitimes, et l'importance de poursuivre les efforts visant à relancer les négociations selon un calendrier précis afin de parvenir à une paix juste et globale conformément au mandat du processus de paix, aux résolutions de la légitimité internationale et à l'Initiative de paix arabe ; et à mettre fin à l'occupation israélienne et établir un État palestinien indépendant dans les frontières établies avant le 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. Dans ce contexte, nous nous félicitons de tous les efforts internationaux déployés pour régler cette question cruciale.

Monsieur le Président,

La crise actuelle au Yémen, pays frère, et les graves menaces qu'elle fait peser sur la sécurité et la stabilité régionales montrent de quelle manière les résolutions et les décisions pertinentes du Conseil de sécurité sont réellement traitées, et qu'il importe d'adhérer à l'application de l'Accord de Stockholm. À cet égard, nous réaffirmons fermement notre position selon laquelle la solution politique est la seule solution à cette crise, sur la base des trois mandats convenus : l'Initiative du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les documents issus de la Conférence du dialogue national au Yémen et les résolutions du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). Nous réaffirmons notre soutien à l'Envoyé spécial du Secrétaire général au Yémen dans ses efforts pour relancer le processus politique en vue de parvenir à une solution politique susceptible de mettre fin à cette crise. Nous appelons toutes les parties à répondre positivement et à accepter les propositions avancées. Dans le même temps, nous nous félicitons du rôle constructif que joue le Royaume frère d'Arabie saoudite pour amorcer la mise en œuvre de l'Accord de Riyad, tout en condamnant de nouveau toutes les attaques contre les territoires saoudiens, et en réaffirmant notre appui à toutes les mesures prises par le Royaume d'Arabie saoudite pour préserver sa sécurité et sa stabilité. Nous demandons également que des mesures soient prises rapidement pour s'occuper du pétrolier *SAFER* afin d'éviter une catastrophe environnementale imminente.

L'évolution de la crise syrienne, qui est entrée dans sa dixième année, avec toutes les souffrances humaines qu'elle engendre, est une preuve manifeste de la perte de consensus international et de l'ingérence étrangère accrue qui a été une des principales raisons de la prolongation de ce conflit sanglant. Nous nous félicitons du fait que l'organe restreint de la Commission constitutionnelle a repris ses travaux et organisé son troisième cycle de pourparlers à Genève à la fin du mois d'août, et nous espérons vivement que ses travaux se poursuivront en vue de réaliser les espoirs et les aspirations du peuple syrien frère par un règlement politique, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2254 (2015), et au Communiqué de Genève de 2012. Nous rappelons dans le même temps notre position ferme selon laquelle aucune solution militaire ne peut résoudre cette tragédie et que la seule issue consiste à s'asseoir à la table de négociation ; c'est la seule façon de mettre un terme à la crise humanitaire. Nous appelons toutes les parties à être constructives dans ces négociations et nous saluons les efforts inlassables déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie.

Monsieur le Président,

Une autre question qui nous préoccupe dans la région arabe est l'état persistant de grave division constitutionnelle que connaît la Libye depuis plus de six ans, et dont l'acuité a aggravé les problèmes de sécurité et de stabilité du pays et de la région. Nous demandons instamment à toutes les parties libyennes de faire preuve de retenue et de permettre que les solutions pacifiques fondées sur le dialogue l'emportent sur la violence. Dans ce contexte, nous nous félicitons des résultats positifs obtenus aux

sessions de dialogue entre les délégations du Parlement et du Conseil suprême de l'État, grâce à une entente permanente en vue de l'élaboration d'une feuille de route pour l'unification des institutions souveraines de l'État, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2510 (2020), et aux documents connexes issus des conférences régionales et internationales.

Nous applaudissons le rôle constructif que joue le Royaume frère du Maroc avec l'organisation des sessions récentes, dans l'espoir que ces efforts conduiront à un règlement politique global qui garantisse la sécurité, la stabilité et l'unité de la Libye et réponde aux aspirations de son peuple frère.

Monsieur le Président,

Fort du principe de consolidation des relations de bon voisinage inscrit dans la Charte des Nations Unies, nous appelons de nouveau la République islamique d'Iran à prendre des mesures sérieuses pour instaurer la confiance et entamer un dialogue fondé sur le respect de la souveraineté des États, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, et pour apaiser les tensions dans le Golfe et préserver la sécurité de la navigation maritime. Cela contribuera à l'établissement de relations fondées sur la coopération et le respect mutuel traduisant les aspirations futures de tous les pays de la région à une vie placée sous le signe de la sécurité et de la stabilité qui apporte prospérité et développement à leurs peuples. Nous demandons également à l'Iran de coopérer avec la communauté internationale pour atténuer les tensions et la surenchère dans la région.

Monsieur le Président,

Le terrorisme et l'extrémisme violent font partie des menaces les plus redoutables et les plus dangereuses qui pèsent sur l'essence même de l'ordre mondial, et la région du Moyen-Orient en particulier souffre d'une recrudescence d'opérations subversives exécutées principalement par des organisations terroristes, connues sous le nom de Daech, qui se servent de l'islam pour cacher leurs intentions destructrices. C'est une raison immédiate qui fait qu'il importe d'intensifier les efforts visant à combattre réellement cette menace sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, et de s'employer à en tarir les sources, à éliminer ses possibilités de financement et à actionner les accords internationaux et régionaux de lutte contre le terrorisme.

À la lumière des événements graves dont ont été témoins de nombreux pays de notre région quant à cette menace dévastatrice qui pèse sur le Yémen, la Libye, la Syrie, la Somalie et l'Afghanistan, l'expérience de l'Iraq reste la plus désastreuse à cause des crimes commis par Daech. La communauté internationale, qui a joué un rôle majeur au moyen de la coopération entre le Conseil de sécurité et le Gouvernement iraquien a eu une incidence tangible sur l'élimination de cette entité terroriste du territoire iraquien. Nous rappelons qu'il faut continuer de soutenir les efforts du Gouvernement iraquien pour reconstruire et renforcer la stabilité sur l'ensemble de son territoire. Sur ce chapitre, nous nous félicitons également des résultats des pourparlers de paix afghans, que l'État frère du Qatar a organisés de manière louable. Nous saluons son rôle et les efforts qu'il fournit à cet égard et nous savons du sens des responsabilités dont ont fait preuve les parties prenantes afghanes afin de parvenir à la paix et à la sécurité souhaitées.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui en est à sa cinquième année, représente le plan le plus noble de l'humanité pour un avenir meilleur. C'est un effort qui vise à compléter et à prolonger le succès obtenu dans le

cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. Le genre humain a été le principal point de départ pour établir ses principes fondateurs et formuler les objectifs souhaités. C'est l'occasion de rappeler que le respect des obligations internationales et la solidarité au niveau mondial constitueront le véritable point de départ pour atteindre les objectifs visant à éliminer la pauvreté sous ses diverses formes et à garantir que tous les êtres humains obtiennent des droits égaux en matière de dignité, d'éducation, de santé, de participation politique et d'émancipation des jeunes et des femmes, et à mener la lutte contre les effets des changements climatiques dans le cadre de l'Accord de Paris, en qualifiant la dégradation continue de l'environnement d'un des plus grands obstacles à la réalisation de ces objectifs, sur la base du principe de la responsabilité partagée et en tenant compte des responsabilités et des obligations différenciées.

Même si l'ONU a annoncé en janvier 2020 que la décennie actuelle sera consacrée à l'accélération de la mise en œuvre du programme, les effets et les conséquences de la pandémie ont une envergure mondiale qui fait qu'il sera difficile de tenir le cap, d'où la nécessité de préserver les progrès réalisés en matière de développement. Pour réaliser le développement durable, il faut agir sur les plans international et multilatéral et renforcer la coopération et la solidarité mondiales, conformément au principe de destin commun, en rétablissant l'équilibre des systèmes financiers et commerciaux et en garantissant l'accès aux biens publics mondiaux essentiels, le tout selon un processus décisionnel guidé par les normes de durabilité et en gardant à l'esprit les circonstances et les conditions particulières des pays en développement.

Enfin, je ne peux que renouveler notre adhésion au multilatéralisme et aux principes et objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies pour garantir le développement et le renforcement de la gouvernance internationale ainsi que l'accomplissement de sa noble mission de maintien de la paix et de la sécurité internationales au service de l'humanité tout entière.

Wassalamu Alaikum Warahmatullahi Wabarakatuh.

Annexe XV**Allocution de M. Kausea Natano, Premier Ministre des Tuvalu**

[Original : anglais]

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée générale, Mesdames et Messieurs,

Introduction

Au nom du Gouvernement tuvaluan, je vous félicite pour votre élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les Tuvalu ont pleinement confiance en votre leadership. Qu'il me soit également permis de saisir cette occasion pour remercier le Professeur Muhammad-Bande, Président de la soixante-quatorzième session, pour la réussite de la session qu'il a dirigée, malgré les difficultés qui ont entravé les travaux de l'Assemblée en raison de la pandémie de COVID-19.

Je tiens également à exprimer la solidarité des Tuvalu avec tous les pays dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Monsieur le Président,

Thème de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies : Multilatéralisme

Nous sommes conscients de la coopération et de la solidarité internationales à l'œuvre pour riposter face à la pandémie de COVID-19. Mon pays a bénéficié de cette aide et je tiens à remercier nos partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux qui continuent de nous aider à traverser cette période difficile.

Les conséquences sociales et économiques de la pandémie se feront sentir pendant de nombreuses années. Le relèvement sera un processus long et coûteux, en particulier pour les plus vulnérables. La solidarité mondiale, une coopération internationale efficace et un engagement politique sont indispensables pour soutenir notre riposte afin de nous remettre sur pied et de reconstruire en mieux.

Par conséquent, nous vous félicitons d'avoir donné la priorité au multilatéralisme dans le thème de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ».

Monsieur le Président,

La COVID-19, un défi

L'apparition de la pandémie de COVID-19 a exacerbé nos vulnérabilités sociales et économiques et fait grimper les coûts liés au développement pour notre pays qui appartient à la catégorie des petits États insulaires en développement et à celle des pays les moins avancés. La pandémie est survenue au moment où mon pays s'efforçait encore de se remettre des conséquences des cyclones tropicaux Tino et Harold survenus respectivement en janvier et en avril.

Même si les Tuvalu n'ont encore enregistré aucun cas de COVID-19, les répercussions de ce virus mortel ont grandement affecté notre économie. Le chômage a augmenté dans les secteurs de la pêche et du tourisme, et les envois de fonds ont considérablement diminué. La sécurité alimentaire a été affectée par l'interruption des

pouvons pas condamner les jeunes, pour la première fois depuis deux siècles, à un monde pire qu'avant, un monde plus injuste, plus désespéré, à un avenir de résignation, sans autre voie possible. Nous ne pouvons et ne devons pas laisser l'avenir de nos jeunes entre les mains de ceux qui veulent rétablir les frontières physiques et idéologiques que nous avons eu tant de mal à abattre.

Nous devons anticiper. Il est essentiel de comprendre que bon nombre des idées qui ont déterminé l'ordre social et le développement économique du monde ces dernières décennies ont cessé d'être viables. L'urgence sanitaire que nous vivons, l'urgence climatique, les crises et récessions successives illustrent clairement l'épuisement et l'échec de ce modèle.

Nous ne pouvons pas continuer d'aspirer à une croissance effrénée et contre nature. Nous ne pouvons pas bâtir un monde fondé sur la destruction des services publics garantis ou de l'environnement dans lequel nous vivons.

Nous ne pouvons pas continuer de nourrir la fiction d'un progrès qui n'est synonyme que de toujours plus d'injustice et d'inégalité pour des millions d'êtres humains.

Nous ne pouvons pas continuer de dire aux jeunes qu'il suffit de travailler dur pour réaliser leurs rêves si nous ne faisons pas de l'égalité des chances une réalité.

Monsieur le Président, chers amis.

Aujourd'hui, ceux qui sont réunis dans cet espace virtuel ont le devoir historique, moral, urgent et inéluctable d'agir dans l'unité pour offrir au monde un nouvel horizon de croissance et de progrès.

Aujourd'hui, nous avons le devoir d'offrir de l'espoir aux jeunes.

C'est là notre plus grande responsabilité, surtout envers ces jeunes qui ne nous écoutent pas aujourd'hui. Nous avons perdu leur attention parce qu'ils pensent que nous ne servons à rien. Or ce sont ces jeunes qui vont nous juger.

Je vous remercie.
